

L'Afrique à la conquête de son marché alimentaire intérieur

Enseignements de dix ans d'enquêtes auprès des ménages
d'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad

Nicolas Bricas, Claude Tchamda, Florence Mouton (Coordinateurs)



2. Les structures de la consommation alimentaire

Nicolas Bricas, Claude Tchamda et Pauline Martin

Introduction

À l'époque coloniale, l'économie agricole de la région opposait les cultures dites de rente, destinées à être commercialisées essentiellement sur le marché international (coton, café, cacao, ananas, palmier à huile industriel, etc.), aux cultures dites vivrières, majoritairement destinées à l'autoconsommation rurale et faisant l'objet d'une commercialisation des excédents. La population urbaine était limitée et les premières grandes villes (à l'exception de celles du Nigeria, pays plus anciennement urbanisé) étaient, en partie et pour les produits de base, approvisionnées par des importations d'Europe et d'Asie.

La situation aujourd'hui a bien changé. En effet, la région s'est très rapidement urbanisée, les productions alimentaires se sont développées et le marché semble avoir pénétré toutes les zones de la région. On constate une évolution des infrastructures de transport et la présence d'épiceries dans pratiquement tous les villages. Si le paysage a changé, qu'en est-il de la consommation alimentaire ? Que représente aujourd'hui le marché dans la consommation alimentaire et dans l'économie agricole ? Comment se répartit-il selon les milieux rural et urbain ? Quels sont les grands types de régimes alimentaires selon les pays de la région ? Quelles sont les différences de consommation entre les villes et les zones rurales et selon les niveaux de revenus ? C'est à ces questions que ce chapitre entend répondre^[11].

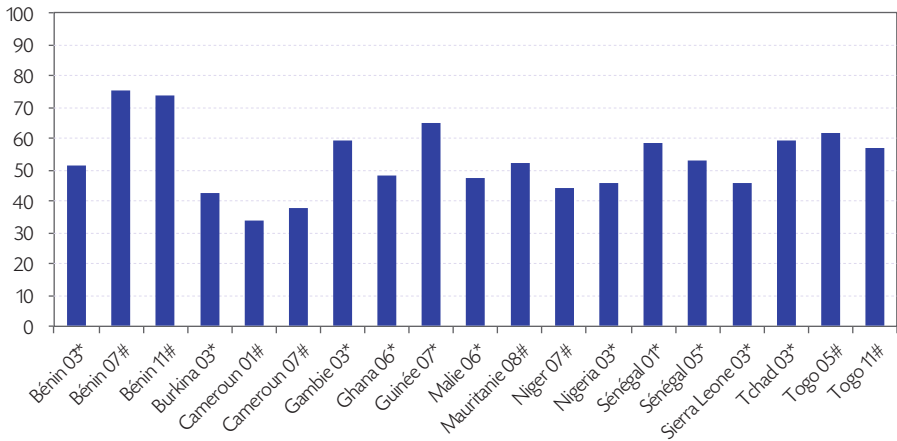
2.1. L'importance du marché dans la consommation alimentaire

2.1.1. *L'alimentation, premier poste budgétaire des ménages*

On ne dispose pas du total des consommations non alimentaires pour toutes les enquêtes utilisées. Pour celles qui l'indiquent, le rapport entre les dépenses alimentaires et les dépenses totales (alimentaires et non alimentaires) des ménages varie de 35 à 75 % selon les pays (cf. graphique 3).

[11] Les sources de données présentées dans ce chapitre, les concepts et le vocabulaire utilisés sont détaillés dans le chapitre 1 - Méthodologie.

Graphique 3. Part de l'alimentation dans les dépenses des ménages^[12]



Note : * correspond aux données traitées par les INS. # correspond aux données traitées par la Banque mondiale.

Voir l'encadré du chapitre 1 - Méthodologie, section 1.5. pour les précautions d'interprétation des graphiques.

Source : ENCM.

Selon la loi d'Engel, ce ratio peut être considéré comme un indicateur de niveau de richesse économique^[13]. Avec environ la moitié du budget économique des ménages, l'alimentation est un secteur particulièrement sensible et les variations de prix des aliments affectent donc largement le pouvoir d'achat des ménages. Cela dit, toute l'alimentation n'est pas achetée et une partie reste autoproduite par les ménages, en particulier en milieu rural.

2.1.2. Le marché est devenu dominant dans la consommation alimentaire

À l'échelle nationale, les achats couvrent des deux tiers à plus de 90 % de la consommation alimentaire, selon les pays. Ceci marque bien la fin d'une alimentation essentiellement basée sur l'autoconsommation. Le système alimentaire est désormais largement marchandisé. Les ménages sont, de ce fait, devenus très largement dépendants des prix et pas seulement des niveaux de leur production agricole pour leurs approvisionnements alimentaires.

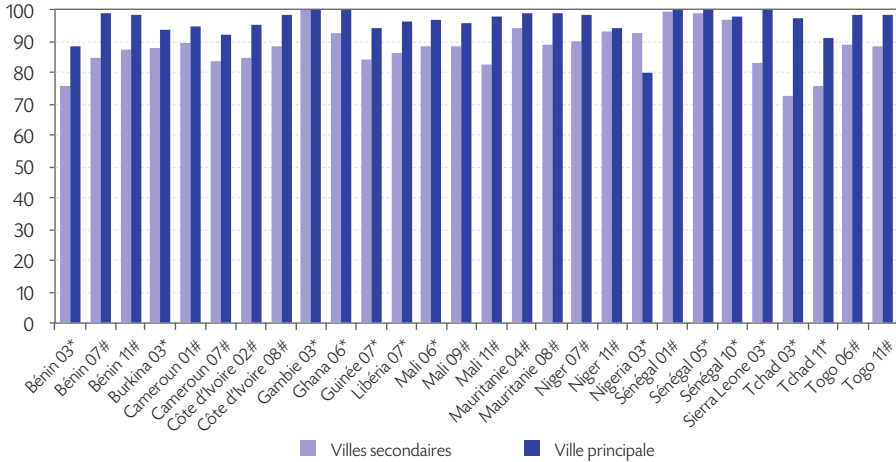
La part du marché dans la consommation est bien sûr très importante en ville (cf. graphique 4). La part de l'autoproduction intra-urbaine et des approvisionnements non marchands semble

[12] Plusieurs enquêtes menées à quelques années d'intervalles peuvent concerner un même pays. Ainsi, les méthodologies d'enquête et de traitement étant souvent différentes d'une enquête à l'autre, il est hasardeux de comparer ces enquêtes pour en tirer des conclusions sur les évolutions. Ces données sont plutôt présentées comme autant de résultats d'enquêtes indépendantes qui permettent de multiplier les points de vue sur la région étudiée.

[13] Ainsi en Europe, il varie de 5 à 25 % selon les pays.

s'être réduite, si l'on se réfère à des travaux anciens qui insistaient sur leur importance (Raynault, 1977 ; Odéy et Ndione, 1985).

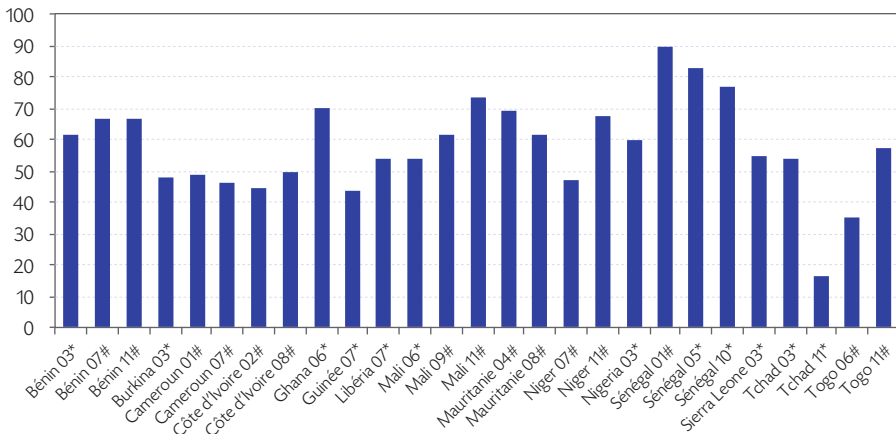
Graphique 4. Part des achats dans la consommation alimentaire des urbains (en %)



Source : ENCM.

Plus surprenante est la part désormais dominante des approvisionnements marchands dans la consommation alimentaire des ruraux. Les achats représentent désormais plus de la moitié de la valeur économique de ce qui est consommé (cf. graphique 5).

Graphique 5. Part des achats dans la consommation alimentaire des ruraux (en %)



Source : ENCM.

Mis à part deux pays (le Cameroun et le Tchad), pour lesquels on constate une baisse inexplicable de ce ratio dans le temps, et deux pays (Sénégal et Mauritanie), pour lesquels la baisse observée entre deux enquêtes tient en partie à des différences méthodologiques, dans tous les autres, la marchandisation de la consommation rurale progresse.

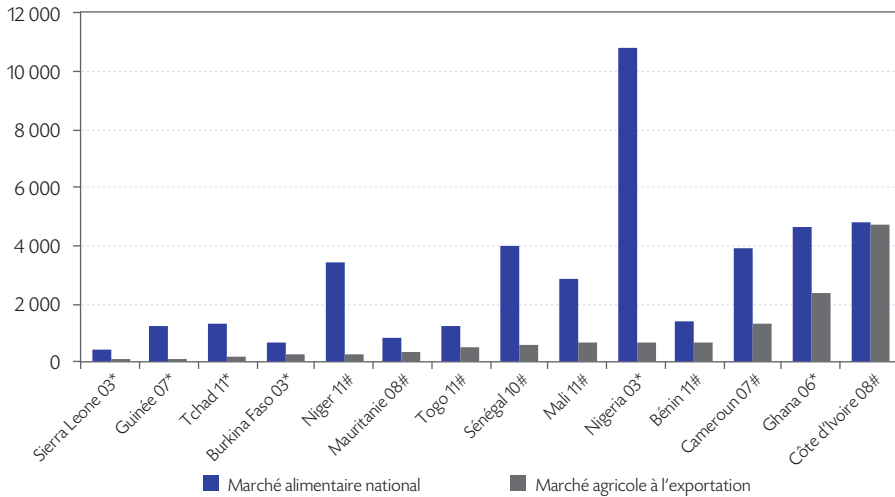
Une telle situation peut s'expliquer par deux phénomènes : d'une part, le milieu rural ne se réduit pas à des familles d'agriculteurs. Est comprise dans ce milieu la population de bourgs, voire de petites villes. Ainsi au Nigeria, la population rurale est celle résidant dans des agglomérations de moins de 20 000 habitants ! C'est là une des caractéristiques importantes relevées par les recherches démographiques récentes sur la région. Elles montrent en effet une « urbanisation par le bas », c'est-à-dire une prolifération de nouvelles petites agglomérations qui franchissent, comme on le voit chaque année, le seuil de l'urbain (Denis et Moriconi-Ebrard, 2009). La population de ces bourgs exerce en partie des activités non agricoles (artisanat agro-alimentaire, artisanat de construction, réparation, commerce, transport, éducation santé, services, etc.) et recourt donc au marché pour s'approvisionner. D'autre part, les agriculteurs vendent une partie de leur production, que celle-ci soit destinée au marché international (coton, café, cacao, etc.) ou au marché intérieur (céréales, racines et tubercules, animaux, huiles, condiments, fruits, légumes, etc.). Nombre de ruraux bénéficient en outre de transferts monétaires effectués par des membres de leur famille émigrés en ville ou à l'étranger (Losch *et al.*, 2012). Avec ces revenus et ces transferts, les ruraux achètent une partie désormais importante de leur nourriture.

Ce poids du marché dans la consommation alimentaire des ruraux a une conséquence importante. En effet, même s'ils peuvent recourir à l'autoproduction, les ruraux sont désormais largement sensibles aux variations de prix des aliments sur les marchés. Des hausses de prix à la consommation plus importantes que les hausses de prix à la production ont probablement une incidence forte sur leur sécurité alimentaire, compte tenu de la faiblesse de leur pouvoir d'achat, comparé à celle des urbains. De ce fait, les problématiques de sécurité alimentaire des urbains et des ruraux tendent à se rapprocher avec le rôle croissant du marché et des prix dans ces problématiques.

2.1.3. Le marché alimentaire intérieur est nettement supérieur aux marchés agricoles à l'exportation

Si l'on convertit la valeur du marché alimentaire intérieur en dollars selon le taux de change moyen annuel de l'année de l'enquête, on peut la comparer à celle des exportations des produits agricoles et alimentaires (tous les produits agricoles y compris le coton sauf les produits forestiers). On utilise pour cela la base de données de la CNUCED qui fournit la valeur économique des échanges internationaux de produits. Les résultats de ces calculs sont présentés dans le graphique 6.

Graphique 6. Marchés alimentaires nationaux et marchés de produits agricoles et alimentaires à l'exportation (en millions USD)



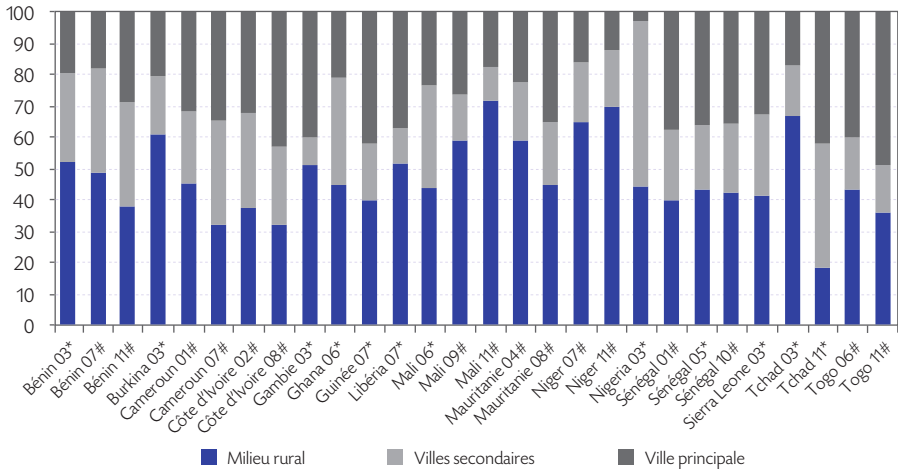
Sources : base de données CNUCED pour les valeurs des exportations. Données ENCM pour les marchés alimentaires.

En valeur économique, les marchés alimentaires intérieurs sont, pour tous les pays y compris les gros exportateurs de produits agricoles comme la Côte d'Ivoire ou le Cameroun, nettement plus importants que les marchés à l'exportation. Un tel résultat signifie que pour les producteurs agricoles de la région, les débouchés commerciaux que représentent potentiellement les marchés intérieurs de leur pays sont nettement supérieurs aux marchés internationaux. Cependant, les marchés à l'exportation génèrent, pour les pays, des devises qui permettent l'achat de biens étrangers (énergie, produits manufacturés, etc.) que ne génèrent pas les marchés intérieurs. Ces marchés intérieurs sont aujourd'hui en partie seulement alimentés par la production nationale, nombre des pays étudiés ayant recours à des importations alimentaires. Malgré cela, leur importance comparée à celle des marchés à l'exportation montre que ces marchés intérieurs sont devenus de véritables moteurs potentiels du développement agricole.

2.1.4. Le marché alimentaire intérieur n'est plus seulement urbain

Si l'on analyse maintenant comment se répartit le marché selon les milieux de résidence, on constate que le marché rural est désormais loin d'être négligeable. Il pèse pour environ la moitié dans le marché alimentaire national (cf. graphique 7). On doit donc s'affranchir d'une autre ancienne représentation qui considérait que le marché alimentaire intérieur était essentiellement urbain et que l'enjeu, pour les agricultures locales, était d'abord de reconquérir ce marché.

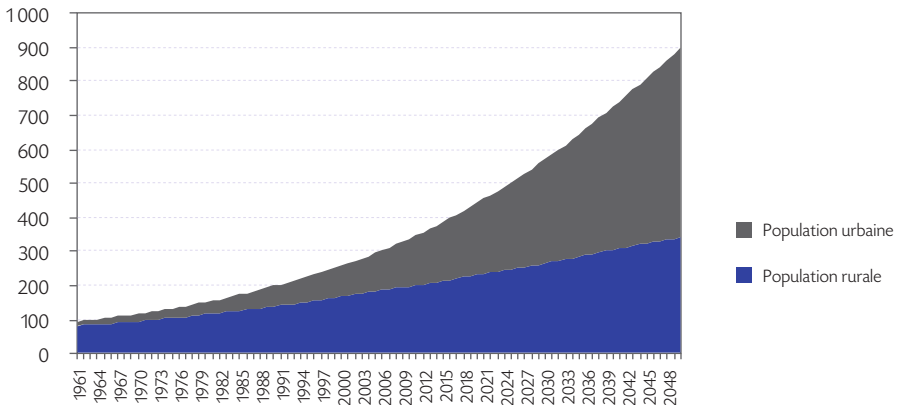
Graphique 7. Répartition des marchés alimentaires nationaux par milieu (en %)



Source : ENCM.

Si la population urbaine continue de croître rapidement en Afrique subsaharienne, la population rurale continue, elle aussi d'augmenter, bien que ce soit à un rythme moindre (cf. graphique 8). Ainsi, le marché rural mérite aujourd'hui qu'une plus grande attention lui soit portée.

Graphique 8. Évolution et perspectives de la population de l'Afrique de l'Ouest, du Cameroun et du Tchad (en millions d'habitants)



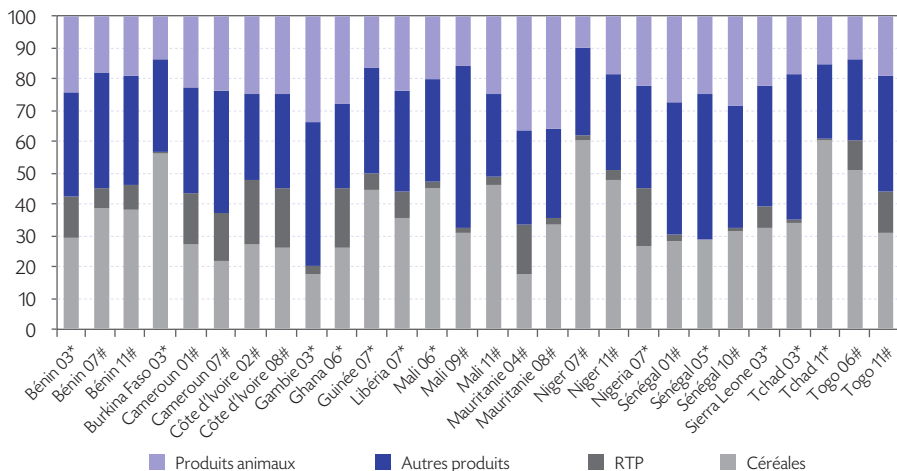
Source : Nations unies.

2.2. Les structures de la consommation alimentaire des pays

2.2.1. Trois grandes catégories de produits relativement équilibrées

On peut regrouper les valeurs économiques des consommations des différents produits alimentaires destinés à un usage à domicile en trois grands postes : a) les amylacés (produits riches en amidon : céréales, racines, tubercules et plantains – RTP), b) les produits animaux et c) les autres produits (cf. graphique 9).

Graphique 9. Structure de la consommation alimentaire des pays par grands groupes d'aliments (en %)



Source : ENCM.

- Le premier poste est constitué des produits de base amylacés (riches en amidon) et fournissant une part importante de l'énergie : céréales (mil, sorgho, maïs, riz, blé, fonio), racines (manioc), tubercules (igname, patate douce, pomme de terre, taro et *macabo*) et bananes à cuire (plantains). À l'échelle nationale, ces produits représentent environ 40 à 50 % de la valeur économique de la consommation alimentaire.
- Le deuxième poste est constitué des produits animaux : viandes, poissons et produits aquatiques, produits laitiers et œufs. Ils représentent environ 15 à 30 % de la consommation, selon les pays.
- Le troisième est constitué des autres produits qui comprennent : les produits de sauce (légumes, huiles, légumineuses, noix) ; les produits sucrés (sucre, fruits et boissons non alcoolisées) ; les produits achetés à l'extérieur mais consommés à domicile. Ils représentent entre 30 et 40 % de la consommation.

Alors que les débats sur la sécurité alimentaire sont souvent focalisés sur les seules céréales, un tel résultat tend à relativiser leur importance dans la consommation. Les céréales représentent en valeur économique moins de la moitié de la consommation alimentaire. Du point de vue nutritionnel, elles occupent près des deux tiers de l'apport calorique, toutefois les produits animaux et les autres produits, dont la part est importante, constituent un enjeu majeur pour le développement agricole. En effet, avec la marchandisation croissante du système alimentaire, ces consommations représentent désormais des débouchés plus importants que les céréales pour les agriculteurs.

Si les pays de la région étudiée ont longtemps souffert de malnutrition protéino-énergétique, liée à des situations de disponibilités alimentaires insuffisantes, les problèmes nutritionnels sont aujourd'hui d'une nature bien différente. D'une part, l'insécurité alimentaire tient plus à une capacité insuffisante d'accès à l'alimentation qu'à une disponibilité alimentaire insuffisante : c'est le manque d'accès à la terre, de moyens de production, de revenus qui conduisent à un manque de nourriture. D'autre part, les pays de la région étudiée souffrent désormais surtout de malnutritions par carences en micronutriments (anémie ferriprive, carences en vitamine A, en zinc, en iode) et, surtout en ville, de nouvelles pathologies nutritionnelles de pléthore (obésité^[14], diabète, maladies cardio-vasculaires) liées à une surconsommation de graisse, de sucre et de sel par rapport à une activité physique réduite. L'enjeu des produits animaux et surtout des autres produits devient de ce fait très important. Nombre de ces produits apportent en effet des nutriments essentiels comme le fer, la vitamine A, les fibres, etc. qui continuent de manquer dans les régimes alimentaires, même si ceux-ci apportent suffisamment, voire trop de calories. Cette nouvelle situation remet en cause la vision d'une nutrition réduite à la seule question des apports énergétiques.

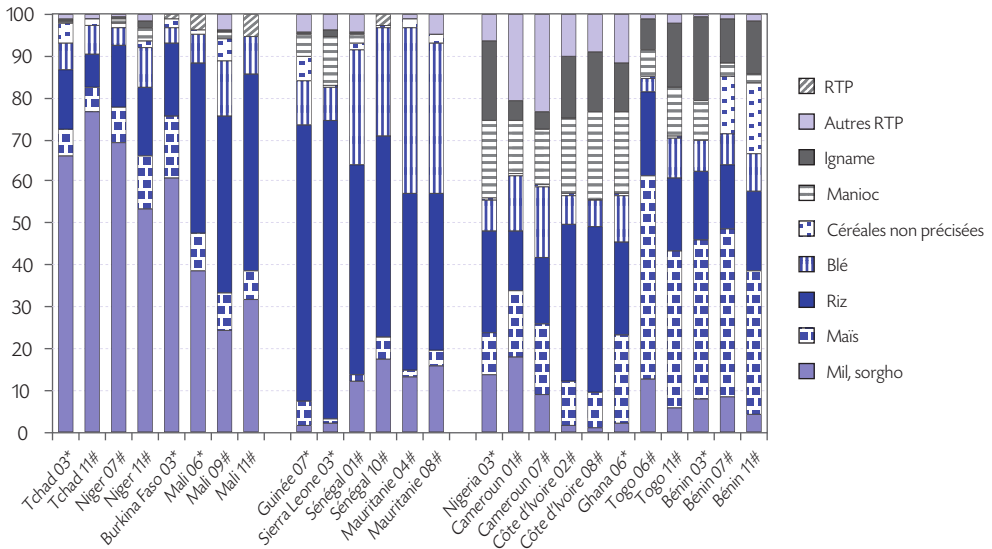
2.2.2. Homogénéité et hétérogénéité des structures de la consommation par groupes de produits

Les produits amylicés de base : la région étudiée se caractérise par une grande hétérogénéité de la structure des produits de base consommés. Rappelons qu'avant le xvi^e siècle, les seuls amylicés de base cultivés étaient les mils et sorghos dans la frange sahélienne. Le riz et le fonio étaient également cultivés dans certaines zones de cette frange sahélienne. Dans la frange soudanienne et forestière, étaient cultivées l'igname et le *macabo*. Les bananes ont été introduites au xv^e siècle, le manioc et le maïs au xvi^e siècle. Le riz asiatique et les pommes de terre se sont diffusés à partir du xix^e à la fois comme cultures et comme produits d'importation. Le blé n'est cultivé que dans les oasis sahariennes et ne s'est diffusé véritablement, sous forme de farine et de pain, à partir d'importations au cours du xx^e siècle.

La structure de la consommation des produits de base amylicés des pays (cf. graphique 10) permet de distinguer trois grandes catégories de pays : a) les pays sahéliens continentaux, b) les pays de l'extrême ouest de la région, c) les pays du Golfe de Guinée.

[14] Dans la région étudiée, la prévalence du surpoids en moyenne pondérée par la population de chaque pays est de 26,8 % et celle de l'obésité de 6,7 % en 2008, selon les chiffres de l'OMS.

Graphique 10. Structure de la consommation nationale des produits de base amyliacés (en %)



Source : ENCM.

- Les pays sahéliens continentaux (Mali, Burkina Faso, Niger, Tchad) ont une ration de base largement dominée par les mils et sorghos et, surtout pour le Mali, par le riz. Le maïs qui est présent dans la frange sud de ces pays, là où est cultivé le coton, représente entre 5 et 15 % de la consommation des amyliacés, selon les pays. Les racines et tubercules sont encore marginaux, malgré une remontée progressive mais lente du manioc et de l'igname vers le nord.
- Les pays de l'extrême ouest de la région (Mauritanie, Sénégal, Guinée, Sierra Leone) ont une ration de base nettement dominée par le riz, en partie cultivé localement et en partie importé. Le blé complète la ration en Mauritanie et au Sénégal. Dans ce dernier pays, il atteint quasiment la même importance économique que le mil et le sorgho (moins important dans cette zone), pourtant traditionnels en zones rurales.
- Les pays du Golfe de Guinée (Côte d'Ivoire, Ghana, Togo, Bénin, Nigeria) et le Cameroun ont une ration de base plus diversifiée où les racines, tubercules et plantains occupent une place non négligeable. Le Togo et le Bénin sont marqués par une importance du maïs, le Ghana, le Nigeria et le Cameroun présentent la situation la plus diversifiée.

Dans tous les pays, à l'exception du Tchad et du Niger, le riz a acquis une place importante dans l'alimentation, soit parce qu'il est cultivé, soit parce que les pays recourent à des importations. Le blé reste marginal, sauf au Sénégal et en Mauritanie où il est traditionnel.

Si les racines et tubercules sont plutôt cultivés dans les pays côtiers, rappelons que leur productivité énergétique est nettement supérieure à celle des céréales et que le développement de ces plantes peut constituer une forme d'intensification agricole. Le manioc et l'igname, dont on constate une diffusion progressive en Afrique de l'Ouest, présentent en effet un potentiel plus important que celui des céréales pour faire face à l'accroissement de la demande énergétique, au regard de l'évolution démographique future. La production de calories à l'hectare pour ces amylacés est en effet deux fois supérieure à celle du riz et du maïs et cinq fois supérieure à celle des mils et sorghos (cf. tableau 1). Or, ces produits sont peu pris en compte dans les politiques alimentaires.

Tableau 1. Rendement énergétique par hectare des principales cultures alimentaires amylacées

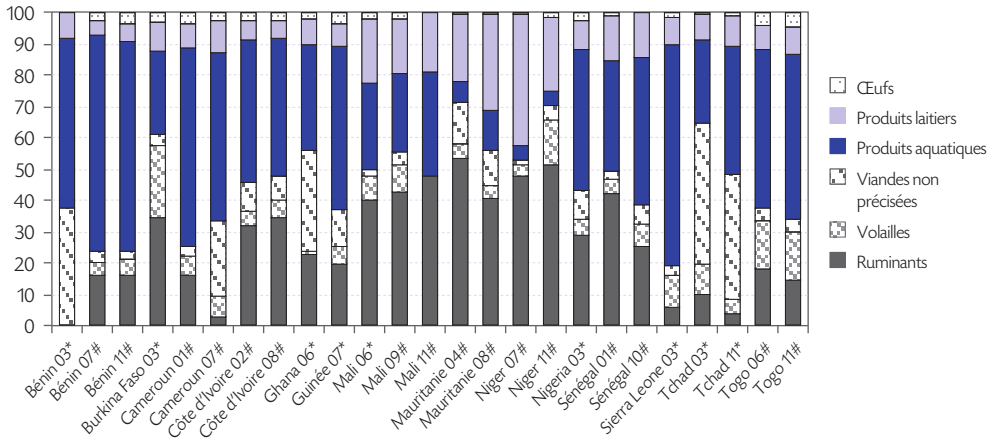
	Rendement Afrique de l'Ouest 2009-2013 en t/ha	Valeur énergétique en kcal/kg	Valeur énergétique en Gcal/ha
Mil	0,74	2 778	2,05
Sorgho	0,96	2 884	2,78
Patate douce	3,35	946	3,17
Pomme de terre	4,78	664	3,17
Riz blanc	3,19	3 604	5,15
Maïs	1,73	3 157	5,45
Plantain	6,35	890	5,65
Manioc	12,45	905	11,27
Igname	11,56	999	11,55

Source : calculs des auteurs sur la base des données de FAOSTAT.

Les produits animaux. La structure de la consommation de cette catégorie de produits est présentée dans le graphique 11.

Les produits carnés et les produits aquatiques représentent plus des quatre cinquièmes de la consommation nationale des produits animaux, sauf au Niger (50 %). La consommation des produits laitiers s'établit entre 10 et 20 % (sauf au Niger dont la consommation des produits animaux va du quart à près de la moitié). La consommation des produits laitiers est en corrélation avec celle de la viande de ruminants. Les œufs représentent moins de 3 % des produits animaux consommés.

Graphique 11. Structure de la consommation nationale des produits animaux (en %)



Source : ENCM.

La catégorie des produits carnés montre une hétérogénéité liée à la situation géographique des pays. Ainsi, les pays côtiers affichent une forte consommation de produits aquatiques (à l'exception de la Mauritanie) contrairement aux pays continentaux sahéliens où les viandes dominent. Les viandes de ruminants sont nettement plus consommées que celles de volaille, qui dépassent rarement 10 % de la consommation de produits animaux, sauf au Burkina où elle atteint 23 %.

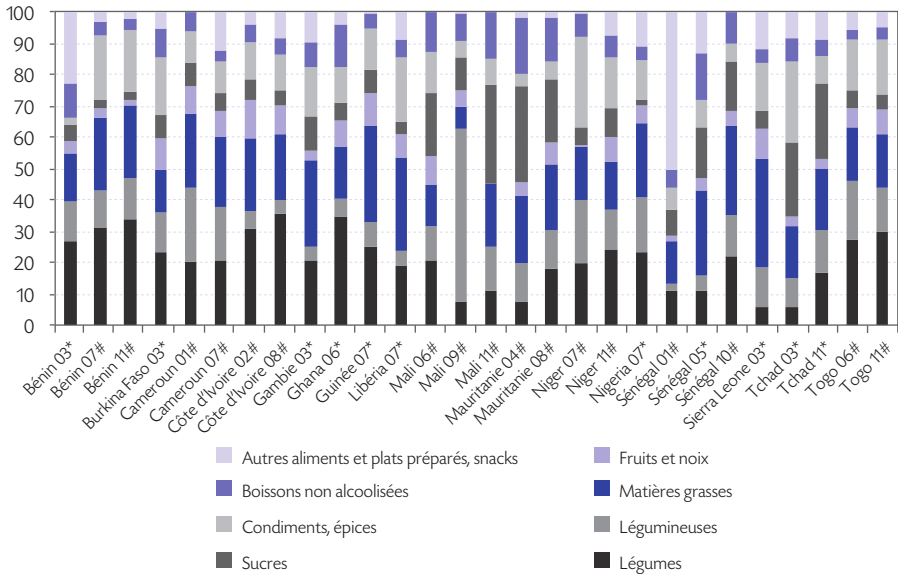
Les autres produits. La structure de leur consommation est présentée dans le graphique 12.

Le quart des « autres produits » est constitué de légumes, parmi lesquels l'oignon, en partie importé, et la tomate représentent ensemble environ 40 % de ce poste. Les autres légumes, légumes-feuilles comme légumes-fruits, sont produits localement, souvent en périphérie des villes.

Le cinquième du poste est constitué d'huiles végétales. Une partie est importée mais l'huile de palme, produit emblématique et typique de la cuisine de la région côtière, représente environ le tiers des huiles consommées.

Le sucre constitue 20 à 30 % du poste dans les pays sahéliens, du fait notamment de la consommation de thé sucré, mais il représente moins de 10 % dans les autres pays. Certains pays en produisent, d'autres en importent.

Graphique 12. Structure de la consommation nationale des autres produits (en %)



Source : ENCM.

Les condiments et épices ainsi que les fruits et noix sont des produits essentiellement locaux. Ils occupent environ 20 % du poste et les légumineuses, produits également locaux, entre 10 et 20 %. Enfin les boissons non alcoolisées et les aliments achetés à l'extérieur mais consommés à domicile représentent de 5 à 20 % des dépenses en autres produits.

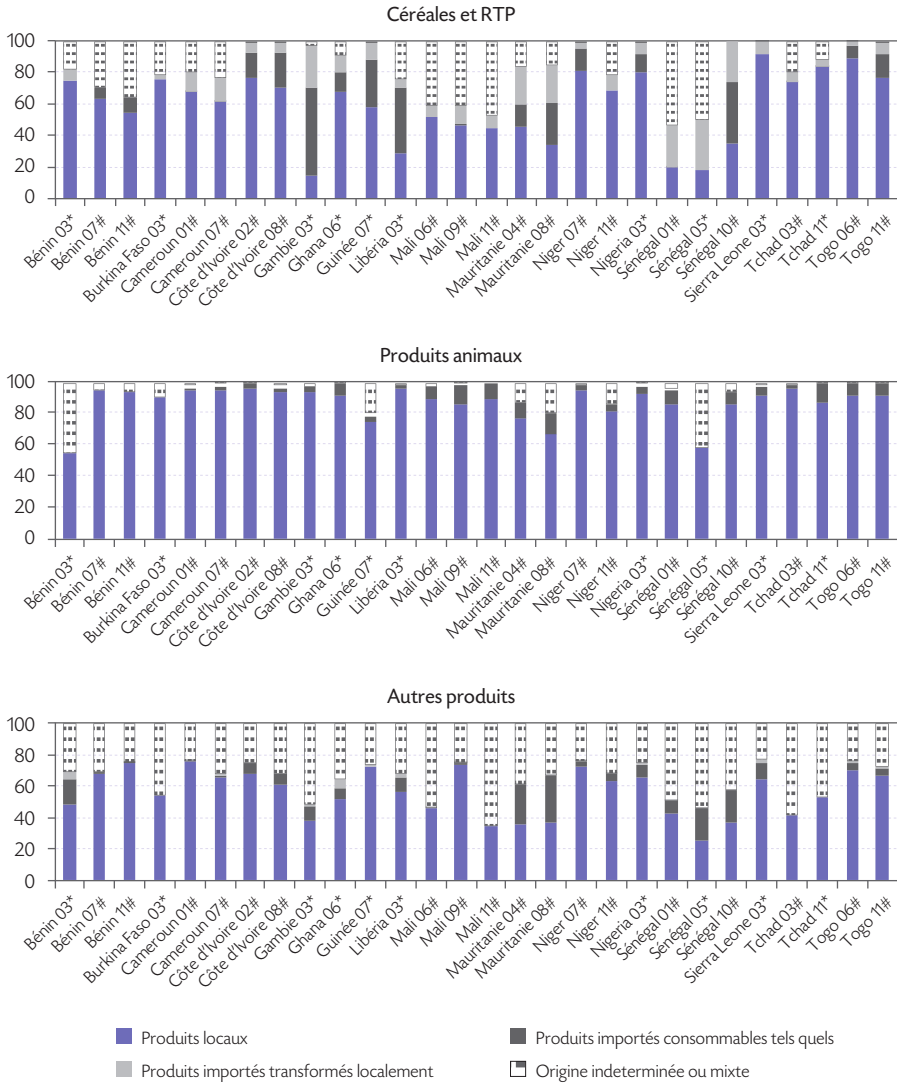
2.2.3. L'importance des produits importés

Sur la base des connaissances de l'offre alimentaire par pays, l'origine géographique de chacun des aliments pour lesquels ont été relevées les consommations dans les enquêtes a été identifiée. Elle permet de distinguer :

- a) des aliments d'origine nationale ou régionale (produits dans le pays ou dans un pays voisin) ;
- b) des aliments importés d'autres continents directement consommables (comme le riz asiatique) ;
- c) des aliments transformés localement mais à partir de matières premières importées d'autres continents (par exemple le pain de blé) ;
- d) des aliments d'origine géographique indéterminée ou pour lesquels il n'a pas été distingué lors de l'enquête s'ils étaient ou non importés (par exemple le concentré de tomate local ou importé d'Europe).

À l'échelle de chaque pays, la part des origines pour chacune des trois grandes catégories d'aliments (amylacés, produits animaux et autres produits) est présentée dans le graphique 13.

Graphique 13. Origine géographique des aliments consommés dans les pays (en %)

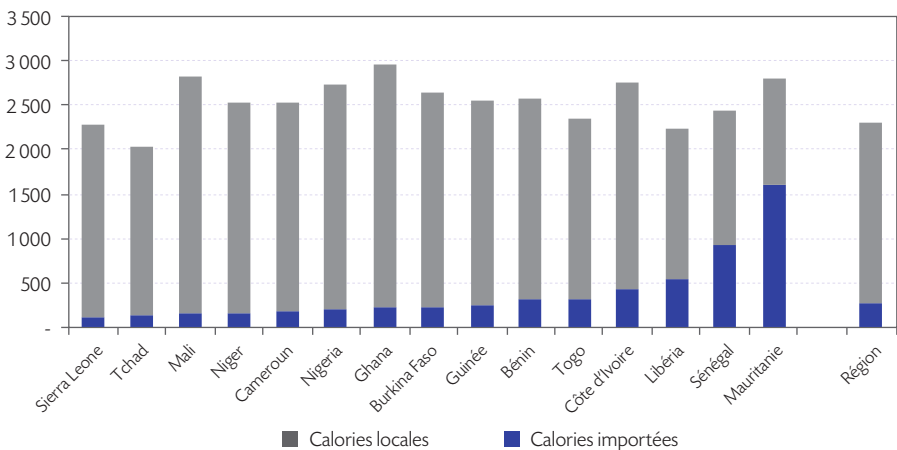


Source ENCM.

En valeur économique, la part des produits d'origine locale dans la consommation des produits de base amylicés varie entre 30 et plus de 90 % selon les pays. Elle est de plus de 80 % pour les produits animaux et au moins des deux tiers pour les autres produits. Ces proportions sont des *minima* si une partie des aliments d'origine indéterminée ou mixte est d'origine locale. Tous aliments confondus, la consommation de produits d'origine nationale ou régionale représente au moins environ les quatre cinquièmes de la consommation alimentaire des pays. Deux exceptions doivent être signalées : celles du Sénégal et de la Mauritanie, pays historiquement plus dépendants des marchés internationaux, où les produits locaux ne représentent que 50 à 60 % de la consommation. Globalement donc, la dépendance alimentaire de la région étudiée apparaît moins élevée que l'analyse de l'origine des seuls produits de base amylicés ne le laisse penser. *A contrario*, cela signifie que l'agriculture locale nourrit très majoritairement la population de la région. On est loin des images véhiculées par certains médias qui laissent penser que l'agriculture de la région est sinistrée et que la population est nourrie d'importations.

Les évaluations qui précèdent concernaient la valeur économique de la consommation et du recours aux importations du marché international. Qu'en est-il de la valeur nutritionnelle ? Sur la base des bilans alimentaires de la FAO, il est possible de calculer la part des importations dans les disponibilités alimentaires pour chaque produit dans chacun des pays. On obtient ainsi un ratio d'importation, par produit et pays. Ce ratio peut ensuite être multiplié par la part de chaque produit dans la ration calorifique totale par pays. Le résultat de ce calcul est présenté dans le graphique 14 pour la moyenne 2009-2011.

Graphique 14. Origine des calories consommées en moyenne 2009-2011

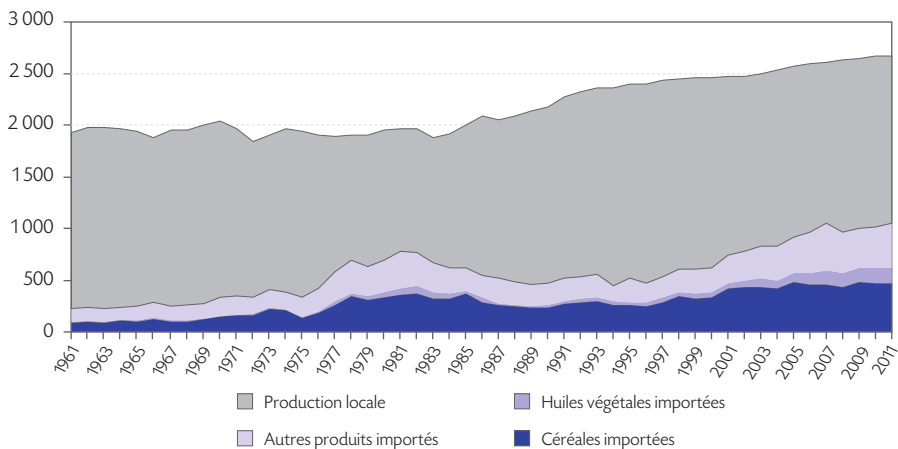


Source : calculs des auteurs sur la base de FAOSTAT.

En termes d'apports énergétiques, les importations fournissent, en moyenne pondérée pour la région étudiée, 10 % de l'apport calorique total. Là encore, on constate que deux pays sont véritablement atypiques de la région étudiée, le Sénégal et la Mauritanie, avec des ratios respectifs de 38 % et 57 %.

Ce degré de dépendance a cependant évolué comme le montre le graphique 15.

Graphique 15. Évolution des importations dans les disponibilités alimentaires en kcal/personne/j dans la région étudiée



Source : calculs des auteurs sur la base de FAOSTAT.

Sur l'ensemble de la région étudiée, la tendance d'évolution en longue période est à l'augmentation de la dépendance, mais avec des périodes contrastées. Après une forte hausse durant la seconde moitié des années 1970, le recours aux importations s'est réduit dans les années 1980 pour augmenter à nouveau dans les années 1990. Il a subi un bref à-coup au moment de la flambée des prix internationaux sans, semble-t-il, remettre en cause une tendance haussière.

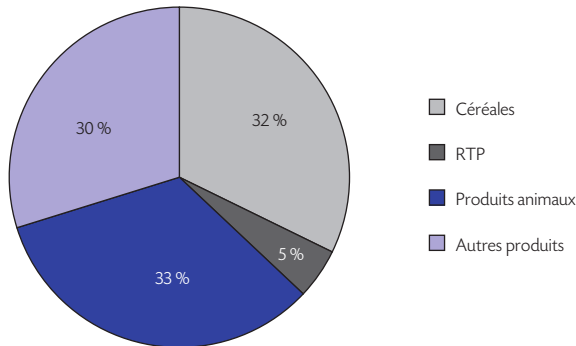
2.2.4. Les différences entre milieux rural et urbain

Si la dépendance alimentaire apparaît ainsi croissante mais encore limitée à l'échelle des pays, elle n'est pas homogène dans la population. On observe en effet de grandes différences entre les structures de consommation des ruraux et des urbains. Ces deux milieux combinent en fait deux principaux facteurs déterminant la consommation alimentaire que sont, d'une part, la richesse économique et, d'autre part, les modes de vie. Dans un premier temps, on analyse ici les différences entre milieux rural et urbain puis, dans un second temps, les effets de chacun de ces deux facteurs. Ces analyses fournissent des éléments intéressants pour comprendre les tendances possibles d'évolution de la consommation. La part des urbains dans la population et le pouvoir

d'achat augmentant, on peut en effet considérer que la consommation alimentaire en milieu urbain représente un modèle vers lequel tend la consommation des pays dans leur ensemble.

La répartition de la consommation alimentaire entre les trois grandes catégories d'aliments : produits amylicés de base, produits animaux et autres produits, montre une tendance à la diversification avec l'urbanisation. Alors qu'en milieu rural ces trois catégories représentent respectivement environ 49 %, 22 % et 29 %, ces proportions tendent à s'équilibrer en milieu urbain. Le graphique 16 indique cette répartition pour les métropoles des pays de l'UEMOA en moyenne pondérée par les populations.

Graphique 16. Structure de la consommation alimentaire des métropoles de l'UEMOA



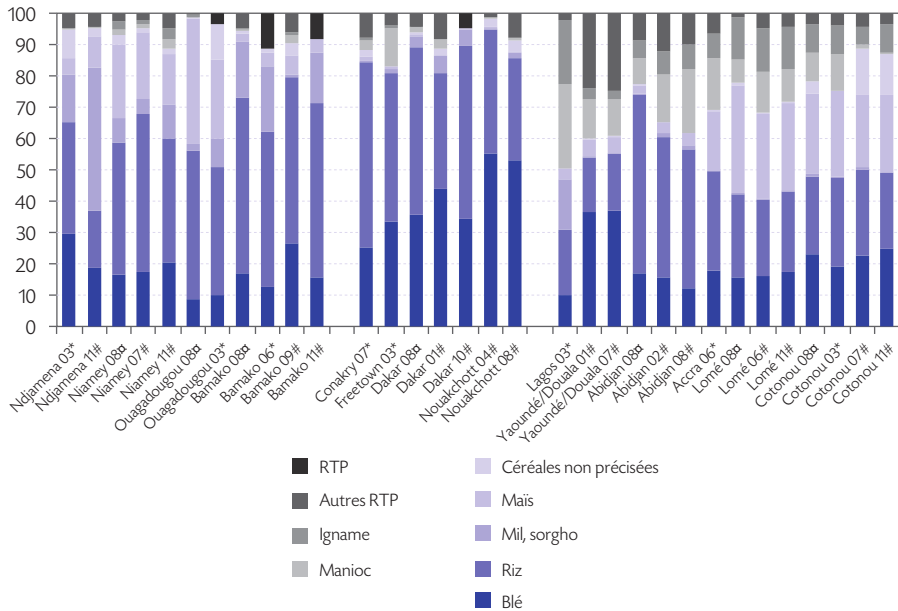
Source : IHPC, 2008.

Les amylicés de base représentent 37 % de la valeur économique de la consommation alimentaire, soit environ un gros tiers. Les produits animaux représentent un deuxième tiers de la consommation (33 %) et les autres produits en représentent enfin un troisième petit tiers (30 %). Cette structure du budget alimentaire des citoyens permet de comprendre la relativement faible élasticité-prix de la consommation des céréales. En ville, en cas de hausse du prix des céréales, les consommateurs ajustent d'abord la composition de la sauce en produits animaux, en légumes, en huiles, etc., avant de faire varier la consommation de céréales (Bricas, 1996).

D'autre part, la composition de la ration amylicée est très différente dans les métropoles de la région (cf. graphique 17) comparée à celle du milieu rural.

Partout le riz et le blé y occupent une place prépondérante puisque ces deux céréales représentent au moins la moitié des consommations de produits de base. Mis à part à Ndjama et dans une moindre mesure à Bamako, les mils et sorghos apparaissent partout marginalisés de la consommation des citoyens. Dans les villes des pays sahéliers continentaux, le maïs a conquis une place de choix dans la ration céréalière et les racines et tubercules viennent également diversifier la ration. Dans les villes des pays du Golfe de Guinée et au Cameroun, les racines et tubercules et le maïs perdent un peu d'importance au profit du blé mais restent quand même largement consommés.

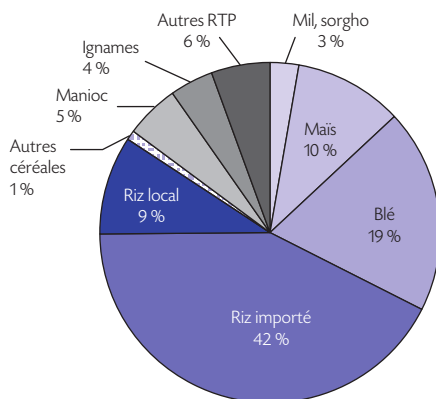
Graphique 17. Structure de la consommation des produits de base amylicés dans les métropoles (en %)



Sources : ENCM et IHPC, 2008.

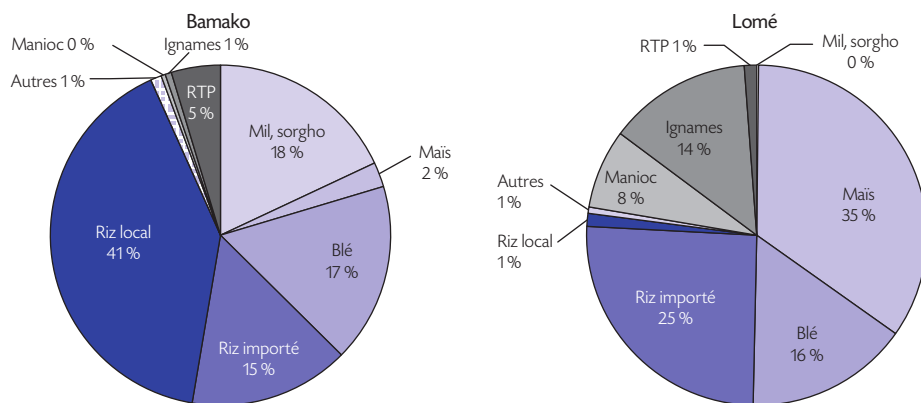
Même si les métropoles de la région étudiée sont largement dépendantes du riz et du blé importés, on ne peut pas conclure à une marginalisation des productions locales dans les villes. Certes les mils et sorghos ont une consommation désormais restreinte, mais le maïs, le manioc et l'igname, quasi intégralement produits localement, restent largement consommés dans de nombreuses villes. C'est le cas aussi, dans une moindre mesure, de la pomme de terre, des taros et *macabos* et de la banane plantain dans certaines villes (au Cameroun, en Côte d'Ivoire ou au Sénégal). Dans les métropoles côtières du Golfe de Guinée, là où la consommation de ces amylicés est déjà ancienne et où elle se maintient, l'importance cumulée du riz et du blé ne dépasse ainsi pas la moitié de la consommation de produits de base. De plus, si le riz a acquis une place de choix, il est en partie produit localement dans certains pays. Peu d'enquêtes distinguent malheureusement le riz local du riz importé dans la nomenclature des aliments consommés. Les enquêtes dans les capitales des pays de l'UEMOA réalisées la même année et avec la même méthode font cette distinction et permettent de calculer une moyenne pondérée par la population de la structure de la consommation amylicée de cette zone économique (cf. graphique 18).

Graphique 18. Structure de la consommation des amylacés dans les huit capitales de l'UEMOA



Source : IHPC, 2008.

Graphique 19. Structure de la consommation des amylacés à Bamako et à Lomé



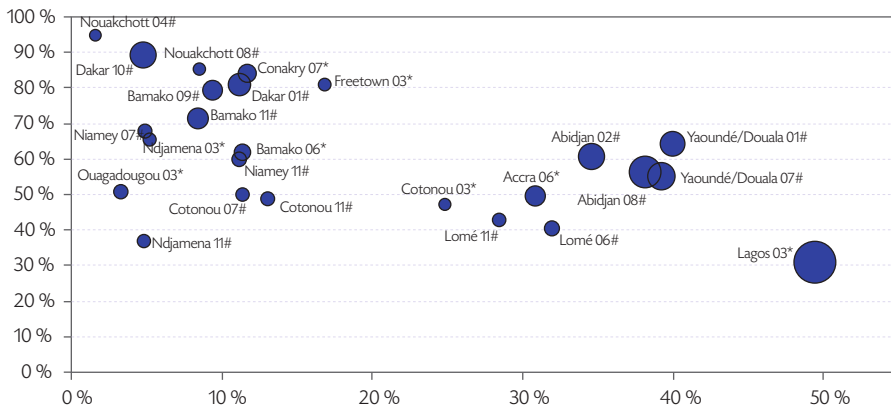
Sources : IHPC, 2008.

À eux seuls, le blé et le riz importés représentent 72 % de la valeur économique des céréales consommées et 62 % de tous les amylacés. La dépendance des villes de l'UEMOA vis-à-vis du marché international pour les produits de base est donc considérable. Il faut cependant rappeler que les céréales ne représentent qu'un tiers environ des consommations alimentaires des citoyens, ce qui relativise la forte dépendance vis-à-vis du riz et du blé importés.

Cette situation cache cependant d'importantes disparités puisqu'à Bamako par exemple (cf. graphique 19) ces deux céréales importées représentent moins du tiers de la consommation des amylacés, le riz local occupant 40 % de cette consommation. À Lomé (cf. graphique 19) et Cotonou, blé et riz importés ne totalisent respectivement que 41 % et 44 % des amylacés compte tenu de l'importance du maïs local (plus du tiers à Lomé et plus du quart à Cotonou) et des racines et tubercules (plus du cinquième dans les deux villes). Ces situations révèlent donc qu'il n'y a pas de fatalité à une domination des céréales importées dans les villes et que les métropoles sahéliennes comme côtières peuvent assurer leur alimentation de base largement à partir de produits locaux.

Le graphique 20 présente la situation de toutes les villes des enquêtes analysées selon deux critères : en abscisse, la part des racines, tubercules et plantains dans la ration amylacée et en ordonnée, la part des seuls riz et blé dans cette ration.

Graphique 20. La disparité des structures des rations de base dans les villes de la région étudiée



Source : ENCM.

Une telle représentation confirme cette disparité des situations. Deux groupes de villes se distinguent : celles où les céréales dominent largement la ration amylacées sont aussi celles où la part du riz et du blé est importante, alors que celles où les racines, tubercules et plantains représentent au moins 30 % des consommations, apparaissent moins dépendantes du riz et du blé. Un tel résultat confirme l'intérêt des racines, tubercules et plantain pour sécuriser l'alimentation des urbains et la rendre moins dépendante des deux céréales dominantes.

Les produits animaux sont nettement plus consommés en ville qu'en milieu rural mais leur répartition par produits est relativement similaire dans les deux milieux. Les produits aquatiques (poissons, mollusques et crustacés) sont proportionnellement légèrement moins consommés

qu'en milieu rural alors que nombre de villes sont pourtant côtières. Les œufs, et les produits laitiers sont également proportionnellement légèrement plus consommés en ville.

Les structures de consommation de la catégorie « Autres produits » sont également assez similaires entre milieux rural et urbain. Les légumineuses (haricots secs et pois) sont moins consommées en ville à l'exception notable de Lagos au Nigeria où l'on observe la situation inverse : ces produits représentent 27 % du poste « Autres produits » contre 18 % en milieu rural. Le *niebé* (*Vigna unguiculata*, *cowpea* en anglais, moins connu sous le nom français de cornille) est un produit qui a été longtemps considéré comme condamné compte tenu de sa difficulté de stockage et de son délaissement par les consommateurs aisés. Or, il semble se diffuser dans la cuisine urbaine au Nigeria et ce pays considère désormais ce produit comme stratégique pour sa sécurité alimentaire (Kormawa *et al.*, 2002). Les légumes apparaissent également proportionnellement plus consommés en milieu urbain qu'en milieu rural. Leur disponibilité quasi permanente, du fait de la production péri-urbaine, et la fréquentation plus quotidienne des marchés en ville (alors qu'elle est souvent plus hebdomadaire en milieu rural) peuvent expliquer cette plus grande consommation.

Les analyses précédentes concernaient les structures de consommation par grandes catégories de produits alimentaires. Sont analysés ici les rapports entre les consommations par habitant des urbains et des ruraux. Ces ratios indiquent, rappelons-le, un rapport de consommation en valeur économique et non pas en quantité. Les prix des aliments étant généralement plus élevés en ville qu'en milieu rural, des ratios similaires exprimés en rapports de quantités consommées seraient sans doute inférieurs. C'est pourquoi, il faut comparer les ratios de chacun de ces produits au ratio de la consommation alimentaire totale plutôt que de les considérer comme des valeurs absolues.

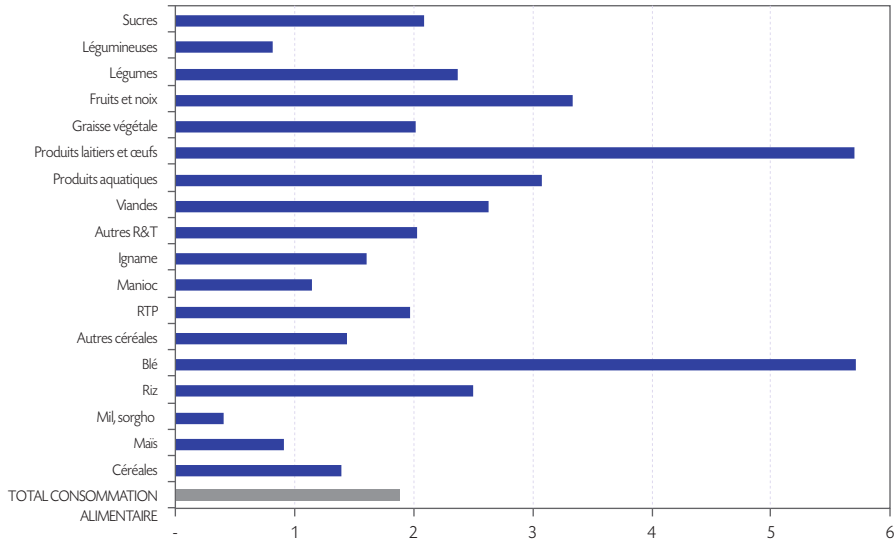
Ces calculs ont été effectués pour l'enquête disponible la plus récente de 12 pays^[15] de la région étudiée pour lesquels on disposait de données cohérentes. Les moyennes pondérées par la population de ces ratios sont présentées dans le graphique 21.

Ces données montrent qu'en moyenne les ménages urbains consomment (c'est-à-dire auto-produisent et achètent), presque deux fois plus en valeur économique que les ménages ruraux. Ces ratios constituent des rapports entre les valeurs économiques de la consommation. Si ces ratios étaient calculés comme des rapports entre des quantités, leurs valeurs seraient moindres étant donné que les prix des aliments sont plus élevés en ville qu'en zone rurale.

Si l'on compare les ratios pour chacun des produits à celui du total des consommations alimentaires, on constate que les mils et sorghos sont les produits au ratio le plus faible. Ces céréales « traditionnelles » semblent marginalisées de l'alimentation de base des citadins à quelques exceptions de villes près. Le maïs apparaît également, en moyenne, avec un ratio plus faible que celui du total des consommations alimentaires, à l'exception d'Ouagadougou et de Niamey où la situation est inverse. Les ratios pour le riz et surtout de blé sont nettement plus élevés.

[15] Bénin, Burkina Faso, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Mali, Mauritanie, Niger, Sénégal, Tchad, Togo.

Graphique 21. Ratios des consommations urbaines sur les consommations rurales



Source ENCM.

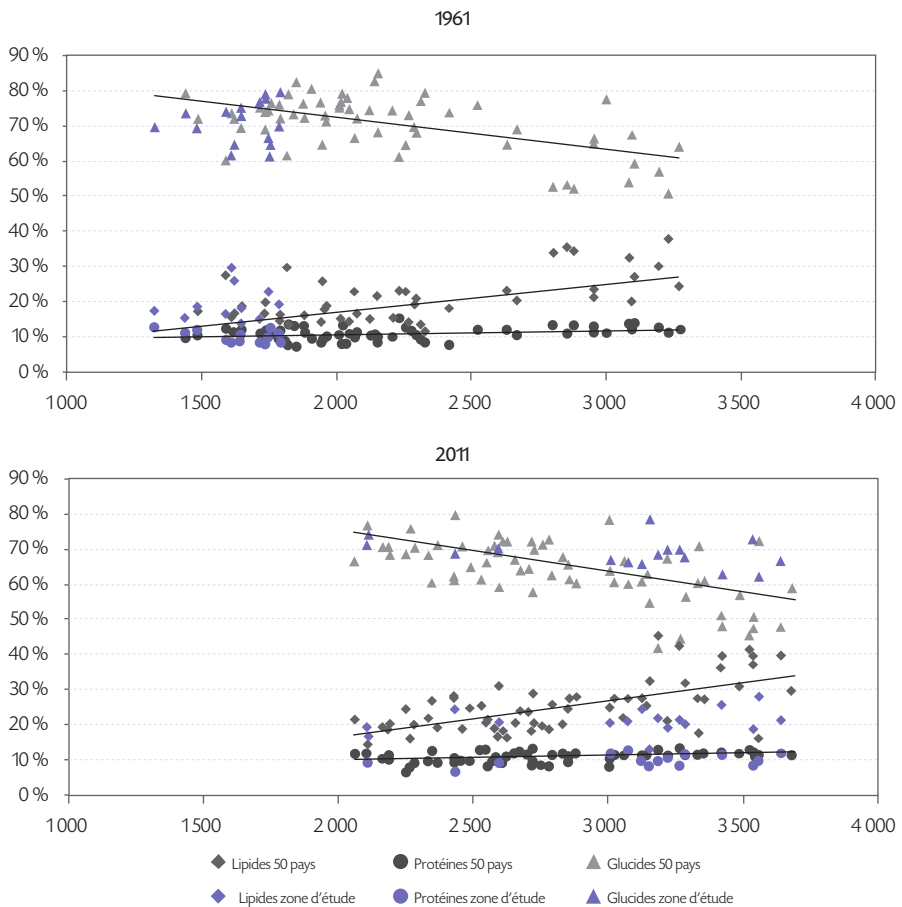
Ces deux céréales ont bien acquis une place prépondérante dans l'alimentation de base des citadins. Les racines et tubercules ont des ratios supérieurs à ceux des céréales, l'igname et les autres produits de ce groupe (incluant pomme de terre et bananes plantains) étant mieux placés que le manioc. Comme on pouvait s'y attendre, les produits animaux, viandes, poissons et surtout produits laitiers, ont des ratios très élevés. D'un usage plutôt réservé aux éleveurs en zone rurale, le lait et ses produits dérivés sont devenus des produits plus courants chez les citadins. Enfin, légumes et fruits ont également des ratios élevés alors que les huiles végétales ont des ratios dans la moyenne du total des consommations alimentaires.

Dans presque tous les cas, les villes secondaires se situent bien à l'intermédiaire des villes principales et du milieu rural. Les échantillons des ménages enquêtés sont insuffisants pour permettre une analyse plus fine des différences de consommation selon la taille des villes. On ignore en particulier s'il existe une évolution linéaire ou par seuils dans les changements alimentaires avec le grossissement des villes, du fait notamment du développement des classes moyennes et plus aisées dans les villes. On ne sait pas non plus s'il existe des seuils de rupture dans l'évolution des régimes alimentaires au-delà d'un certain degré de marchandisation du système alimentaire des urbains.

Si ces données montrent une plus forte consommation urbaine de blé et dans une moindre mesure de riz, ainsi que de produits laitiers, ceci signifie-t-il que les styles alimentaires urbains africains s'occidentalisent ?

Les théories de la transition nutritionnelle qui interprètent les changements comme un processus d'occidentalisation de l'alimentation dans le monde (Popkin, 2003), s'appuient pour cela sur une analyse de données très agrégées comme la part des glucides, lipides et protéines dans la ration calorifique. À cette échelle, elles montrent effectivement une convergence de tous les pays du monde vers un « modèle » où glucides et lipides apportent chacun environ 45 % des calories disponibles et les protéines y apportent 10 % (Combris, 2006). Le graphique 22 présente cette évolution pour les 50 pays les plus peuplés du monde (pop. > 25 millions hab. en gris) et pour les pays de la zone étudiée (en bleu).

Graphique 22. Évolution des parts glucidiques, protéiques et lipidiques dans la ration calorifique des pays



Source : FAOSTAT.

On constate qu'un grand nombre des pays de la zone étudiée avaient une disponibilité alimentaire inférieure à 2 000 kcal/personne/jour en 1961 et que la majorité dépasse maintenant les 2 500 kcal/personne/jour en 2011. Ceci confirme la nette amélioration de la nutrition de la région du point de vue des apports énergétiques. Comme pour les autres pays du monde, la part des glucides dans l'apport calorique baisse progressivement dans la région étudiée, celle des lipides augmente, et celle des protéines reste constante. La part des produits transformés dans la consommation augmente en ville, mais les cuisines, les pratiques de consommation, les représentations ne sont pas marquées pour autant par un mimétisme vis-à-vis de modèles occidentaux (Requier-Desjardins, 1989 ; Bricas, 1993). Les styles alimentaires urbains sont le produit de mélanges de diverses références, d'origines locales ou plus lointaines, et d'innovations propres à la ville. Certains produits transformés artisanaux, supports de cuisines urbaines, continuent d'être consommés en ville, même dans les couches plus aisées de la population. Et certaines cuisines urbaines africaines se diffusent désormais sur l'ensemble du continent comme le *thiébou djen* (riz au poisson) et son dérivé à la viande, le riz au gras d'origine dakaroise, l'*attiéké* (sorte de couscous de manioc fermenté) et la *garba* (plat à base d'*attiéké* et de miettes de thon) originaires d'Abidjan, le *gari* (semoule de manioc grillée) des villes du Nigeria, du Bénin et du Togo, l'*amala* (farine de cossettes d'igname) des villes yorouba du Nigeria, etc. (Bricas et Akindès, 2012).

2.3. Les effets du revenu sur la consommation

Sur la base des données fournies par la Banque mondiale, les échantillons urbains (métropole et villes secondaires) ont été répartis en cinq classes d'effectifs égaux et de niveau croissant de dépenses totales. Les dépenses totales permettent d'approcher le revenu des ménages qui est un indicateur plus difficile à mesurer. Le premier quintile (Q1) représente le cinquième de la population la plus pauvre. Les consommations par tête ont été calculées pour chacun de ces quintiles. Les moyennes des indices calculés sur les résultats de 14 pays sont présentées dans le tableau 2. Ces moyennes sont pondérées par la population. Elles masquent des différences entre pays et établissent des moyennes de quintiles qui n'ont pas les mêmes niveaux moyens de dépenses totales. Mais elles indiquent cependant une tendance intéressante à identifier dans une première analyse.

Tableau 2. Indices de consommation selon les quintiles de dépenses totales en milieu urbain (Q1 = 100)

	Q2	Q3	Q4	Q5
Céréales	165	210	262	365
Mil, sorgho	124	134	145	231
Maïs	174	217	233	235
Riz	201	277	385	569
Blé	214	388	590	1017
Racines et tubercules	178	253	356	610
Manioc	127	157	191	271
Igname	157	241	372	551
Autres RTP	202	282	438	893
Légumineuses	188	242	316	439
Viandes	244	388	616	1181
Produits aquatiques	185	276	409	647
Œufs	334	795	1865	5150
Produits laitiers	242	471	849	1915
Légumes	187	251	341	535
Huile végétale	184	253	338	504
Fruits	208	322	517	1330
Sucres	106	134	167	247
Autres produits	163	244	358	648
Total consommation alimentaire	179	246	335	536

Source : ENCM.

Ces indices sont calculés sur la base de consommations exprimées en valeur marchande et non en quantité. Compte tenu des prix qui peuvent être différents selon les niveaux de vie des ménages, du fait par exemple de lieux d'achats différents, il vaut mieux comparer les indices de chaque produit avec ceux des consommations alimentaires totales. Ainsi, alors que le cinquième de l'échantillon, le plus riche (Q5), a une consommation alimentaire 5,36 fois plus élevée que le cinquième de l'échantillon le plus pauvre (Q1), la consommation de céréales du Q5 est seulement 3,65 fois plus élevée que celle du Q1.

Les indices du quintile le plus riche (Q5) pour les principaux amylacés et par pays sont présentés dans le tableau 3. Ces données peuvent être considérées comme des indicateurs des élasticités-revenu des consommations.

Tableau 3. Indice de consommation urbaine du quintile le plus riche (Q5) pour les principaux amylacés (Q1 = 100)

	Riz	Blé	Mil & sorgho	Maïs	Manioc	Igname	Autres RTP
Bénin 03*	571	1723	26	150	378	263	
Burkina Faso 03*	585	2 662	36	243	2 572		
Cameroun 07*	231	616	9	63	234	334	377
Côte d'Ivoire 02*	219	777	530	71	313	330	710
Ghana 06*	425	606	23	184	230	308	384
Guinée 07*	198	543	1 047	146	146	1 229	856
Libéria 07*	414	32	418	256	667	505	403
Mali 06*	311	622	209	133	1 707		
Mauritanie 04*	310	366	95	32	460	353	
Niger 07*	304	863	50	189	72	766	2 044
Nigeria 03*	1 126	1 355	75	440	407	1 037	1 115
Sénégal 05*	205	331	202		-		
Sierra Leone 03*	493	2 860	727	467	730	851	1 333
Tchad 03*	1 491	1 179	1 338	189	188	808	1 355
Togo 06*	322	1 737	153	22	265	259	1 397
Moyenne pays	569	1017	231	235	271	551	893

Source : ENCM.

Au sein des produits de base amylacés, les mils et sorghos, le maïs et dans une moindre mesure le manioc ont les élasticités les plus faibles. En moyenne, leur consommation augmente peu avec le revenu ce qui n'est pas étonnant s'agissant de produits de base. Mais on constate de fortes disparités entre les pays. Dans certains d'entre eux (Bénin, Burkina, Cameroun, Ghana, Niger, Nigeria), l'élasticité-revenu est faiblement positive pour le mil et le sorgho, alors que dans d'autres (Côte d'Ivoire, Guinée, Tchad), elle l'est plus nettement. Plusieurs hypothèses concernant les prix relatifs des amylacés où le statut du produit dans l'alimentation des citadins pourraient expliquer ces différences. Elles mériteraient d'être étudiées.

De même pour le manioc, si la consommation des plus riches est toujours supérieure à celle des plus pauvres, cette tendance est plus marquée dans certains pays. Le constat est particulièrement vrai quand cette racine est vendue sous forme de produits transformés qui semblent particulièrement appréciés dans les couches les plus riches de la population. Des produits comme les bâtons de manioc au Cameroun, le *gari* (semoule de manioc grillée) en Sierra Leone où ce produit n'est pas courant, l'*attiéké* (sorte de couscous de manioc) au Togo où il n'est pas courant non plus sont nettement plus consommés par les plus riches que par les plus pauvres.

Ces produits interviennent comme aliments de diversification plus que comme produits de base quotidiens.

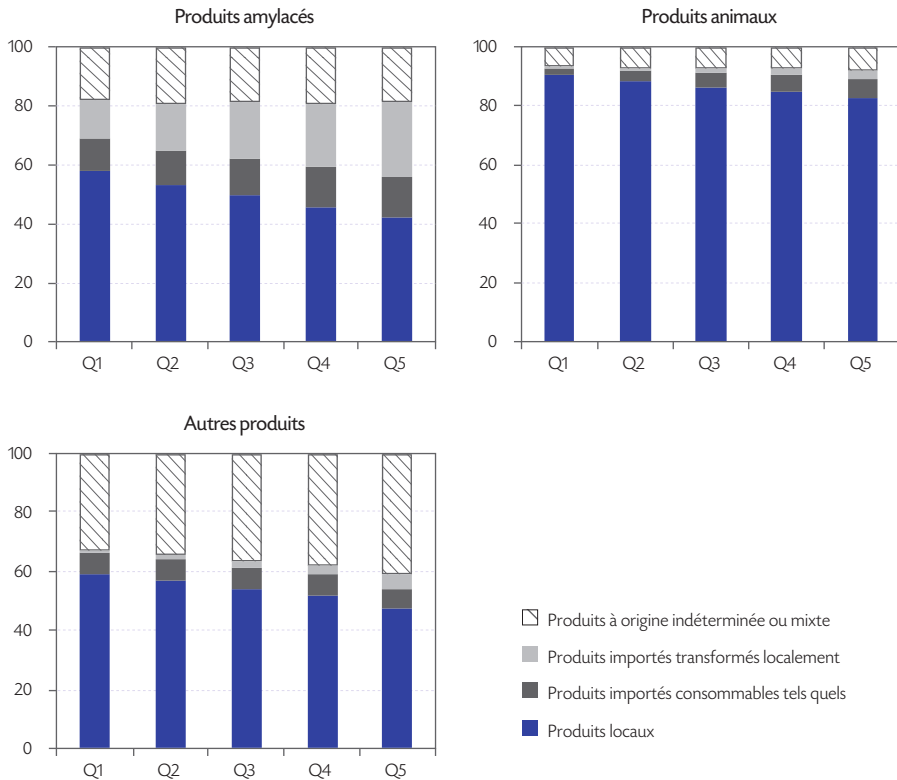
Le riz a une élasticité-revenu positive marquée, et même forte au Nigeria et au Tchad. Elle est cependant nettement inférieure à celle du blé. Elle est modérée dans certaines villes ce qui peut signifier que la consommation de riz n'est pas loin de la saturation puisque son niveau augmente moins vite avec les plus hauts revenus. C'est bien ce que l'on constate par exemple dans les villes sénégalaises, gambiennes et guinéennes qui sont déjà largement consommatrices de cette céréale. Là où les nomenclatures des aliments sont plus détaillées, on constate que les riz de luxe (riz parfumé de Thaïlande par exemple) sont particulièrement appréciés des catégories les plus riches.

Deux types de produits amylacés ont des élasticités-revenu généralement positives et fortes : d'une part le blé et d'autre part les « autres racines, tubercules et plantain » (pomme de terre et banane plantain notamment) et dans une moindre mesure l'igname. Tous ces produits sont très appréciés des citadins. Le blé est importé partout sauf en Mauritanie où une petite part de la consommation est locale, les seconds sont exclusivement locaux pour l'igname et le plantain et en partie importés pour la pomme de terre. Cette situation est plus marquée dans les pays sahéliens, traditionnellement grands consommateurs de céréales. Les indices de consommation urbaine du quintile le plus riche y sont nettement plus élevés que dans les pays côtiers. On comprend que les racines et tubercules jouent dans les pays céréaliers un rôle de diversification par rapport aux céréales.

Concernant les autres produits, les données d'élasticité révèlent sans surprise que les produits animaux, viandes, produits laitiers et œufs en particulier, de même que les fruits et les autres produits, condiments et boissons non alcoolisées pour la majeure partie, ont une forte élasticité-revenu. Les consommations de légumes, de sucre et d'huiles sont « normalement » sensibles au revenu mais pas plus que les produits alimentaires en général.

Le graphique 23 montre l'évolution de la part des origines locale (nationale et régionale) ou importée en fonction du niveau de vie pour chacun des trois grands groupes de produits. Les pourcentages représentent des moyennes pondérées par la population urbaine des 14 pays sur lesquels a porté l'analyse.

Graphique 23. Part des origines des produits selon les quintiles de revenus (en %)



Source : ENCM.

Note : Moyenne pondérée par la population urbaine du Bénin, Burkina, Cameroun, Côte d'Ivoire, Gambie, Guinée, Libéria, Mali, Mauritanie, Niger, Nigeria, Sénégal, Tchad, Togo.

Ces données montrent que lorsque le revenu augmente, la consommation de produits amylicés locaux diminue au profit de produits importés transformés localement, en l'occurrence surtout à base de blé (pain, pâtes, biscuits). Cette tendance est moins nette pour les produits animaux. Pour les autres produits, la part des produits locaux diminue au profit de produits d'origine mixte ou indéterminée et de produits importés transformés localement, notamment les boissons non alcoolisées industrielles.

2.4. Les effets du mode de vie urbain

Pour isoler l'effet du mode de vie urbain dans la comparaison des consommations entre zones rurale et urbaine il faudrait disposer des données de consommation de chaque ménage et ajuster les résultats des effets du lieu de résidence sur l'indicateur de revenu. En l'absence de ces données et ne disposant que des moyennes par milieu et par quintile, on a calculé la consommation de produits amyliacés de base d'un urbain et d'un rural à même niveau de revenus. Les résultats de ce calcul sont présentés dans le tableau 4.

Tableau 4. Différence de consommation d'un urbain à même niveau de revenu qu'un rural

	Maïs	Mil, sorgho	Riz	Blé	Manioc	Igname	RTP (autres)	Total conso. alim.
Bénin 03*	-8 %	6 %	14 %	17 %	-22 %	-12 %		-6 %
Burkina Faso 03*	73 %	-65 %	84 %	135 %				-19 %
Cameroun 07*	38 %	-26 %	71 %	276 %	-13 %		-16 %	10 %
Côte d'Ivoire 02*	-50 %	-26 %	-18 %	20 %	-51 %	-70 %	-62 %	-28 %
Gambie 03*								5 %
Ghana 06*	31 %	-54 %	13 %	23 %	22 %	59 %	-29 %	-15 %
Guinée 07*	-77 %	-93 %	-21 %	89 %			-24 %	-14 %
Mali 06*	-28 %	-44 %	28 %	79 %				-4 %
Mauritanie 04*	-64 %	-77 %	-29 %	5 %			74 %	-21 %
Niger 07*	55 %	-72 %	190 %	23 %				-13 %
Nigeria 03*	37 %	-45 %	18 %	44 %	-34 %	-25 %		-62 %
Sénégal 01*	-85 %	-64 %	-23 %	45 %			13 %	-10 %
Sénégal 05*	-64 %		-12 %	37 %				-15 %
Sierra Leone 03*	-42 %	-31 %	-25 %	30 %	-42 %			-21 %
Tchad 03*	-71 %	-46 %	83 %	250 %				-14 %
Togo 06*	-21 %	-55 %	-3 %	21 %	-23 %	-10 %		-11 %
Moyenne pondérée	10 %	-45 %	26 %	65 %	-19 %	-11 %	-7 %	-34 %

Source : ENCM.

D'une façon générale, à même niveau de revenu, la valeur économique de la consommation des ménages urbains apparaît moindre que celle des ménages ruraux. Ce résultat surprenant peut s'expliquer par une surestimation de la valeur de la consommation des ruraux, par exemple si les prix utilisés pour transformer les quantités déclarées en valeur économique sont supérieurs aux prix ruraux, ce qui est généralement le cas quand les moyennes nationales des prix sont utilisées. Ce résultat peut aussi s'expliquer par une sous-estimation de la consommation des urbains

du fait de la difficulté de prise en compte de toutes les consommations hors du domicile. Cela dit, la différence entre les consommations des ruraux et des urbains à même niveau de revenu ne dépasse pas 20 % sauf au Nigeria (62 %) et en Côte d'Ivoire (28 %). Là encore, il est préférable de comparer les variations de consommation d'un produit par rapport aux variations de l'ensemble des consommations alimentaires.

On constate à nouveau que les mils et sorghos, le manioc, et dans une moindre mesure l'igname, sont en moyenne moins consommés par les urbains que par les ruraux de même revenu. Par contre, indépendamment d'un effet revenu, on constate que le mode de vie en ville se traduit par une plus forte consommation de blé dans tous les pays et, de façon plus contrastée, de maïs et de riz. Le maïs est plus consommé par les urbains au Burkina Faso, au Cameroun, au Ghana, au Niger et au Nigeria, il l'est moins dans les autres pays. Il en est de même pour le riz dans les pays cités précédemment ainsi qu'au Bénin et au Tchad. Le riz est moins consommé dans les villes en Côte d'Ivoire, en Sierra Leone, en Guinée et au Sénégal, c'est-à-dire là où il est déjà largement consommé en milieu rural. Ainsi il apparaît que dans les pays où un produit est déjà largement répandu, sa consommation semble moindre en milieu urbain, marquant là une tendance déjà observée à la diversification alimentaire (Requier-Desjardins, 1989 ; Bricas, 1992).

Conclusion

L'analyse comparée des résultats des enquêtes sur la consommation des ménages menées entre 2001 et 2011 dans les 16 pays étudiés fait ressortir des tendances générales : l'alimentation représente encore, en valeur économique, le principal poste de dépenses des ménages. Ceux-ci y consacrent entre 35 et 75 % de leur budget, alors que ce ratio varie entre 10 et 15 % dans les pays industrialisés. En moyenne les variations de prix affectent donc sensiblement le budget des ménages.

Cette situation ne concerne pas les seuls urbains. Alors qu'à longterm dominée une représentation d'une consommation alimentaire rurale largement assurée par l'autoproduction et un marché alimentaire très majoritairement urbain, les résultats des enquêtes convergent pour reconnaître la pénétration du marché en milieu rural et le poids important du marché rural (environ 50 %) dans le marché intérieur. La sécurité alimentaire en milieu rural, c'est-à-dire là où elle reste majoritairement plus critique, n'est plus seulement déterminée par les niveaux de production alimentaire et donc menacée par des risques de déficits. Elle est désormais également largement déterminée par le pouvoir d'achat des ruraux, et donc par les prix des aliments et les sources de leurs revenus : les prix des produits agricoles qu'ils vendent, mais aussi les revenus non agricoles et les transferts sociaux dont ils bénéficient. Estimer les niveaux de production agricole par habitant ne suffit donc plus à suivre les situations alimentaires si ne sont pas pris en compte les facteurs du pouvoir d'achat des ruraux.

Alors qu'à l'époque coloniale les produits de rente étaient constitués d'aliments destinés à l'exportation, les produits dits « vivriers » étant essentiellement autoconsommés, la situation est aujourd'hui totalement différente. Le marché alimentaire intérieur, tant urbain que rural, représente un débouché très supérieur à celui du marché international. Même si une partie de ce marché est fournie par

des produits importés d'autres continents, il est aujourd'hui le principal moteur du développement agricole. Il est devenu désormais dépassé de parler de produits vivriers, au sens colonial du terme, et de les opposer aux cultures de rente ou cultures commerciales, comme si les secondes menaçaient de concurrencer les premières et donc menaçaient la sécurité alimentaire. Les cultures alimentaires sont devenues des cultures commerciales comme en témoigne l'importance de ces produits dans les dépenses des ménages. Leur vente fournit des revenus aux agriculteurs et à tous les opérateurs des filières de commercialisation, transformation et distribution, revenus désormais bien supérieurs à ceux fournis par les débouchés à l'exportation (Chaléard, 1996).

La zone étudiée est aussi marquée par une forte hétérogénéité des consommations alimentaires. Mil et sorgho, maïs, riz, manioc, igname et désormais blé sont les principaux produits amylicés de base de la zone avec des situations allant de fortes dominations par un seul produit (Niger et Tchad avec les mils et sorghos ou Guinée et Sierra Leone avec le riz) à une forte diversification (Cameroun et Nigeria où pas moins de six produits de base peuvent être considérés stratégiques compte tenu de leur importance dans l'alimentation).

La problématique de la sécurité alimentaire est encore très largement dominée, y compris en Afrique de l'Ouest et du centre par la question céréalière. Ce sont surtout les niveaux de production et les prix des céréales que l'on surveille et les efforts de la recherche ou des statistiques se sont largement concentrés sur ces produits. Une telle priorité pouvait s'expliquer par l'importance qu'a longtemps revêtue la malnutrition protéino-énergétique dans la problématique de la sécurité alimentaire. Nombre des pays de la zone étudiée ne produisaient, jusque dans les années 1980, que des quantités de calories à peine suffisantes pour répondre aux besoins énergétiques de leur population. La situation est bien différente aujourd'hui : depuis l'augmentation sensible de la production alimentaire à partir des années 1980, les disponibilités énergétiques sont moins critiques qu'autrefois et la malnutrition est désormais plus chronique que sévère, sauf en cas de conflits ou catastrophes. Ce sont désormais les carences en micronutriments qui focalisent l'attention des nutritionnistes et, de façon croissante, les nouvelles pathologies nutritionnelles que constituent le surpoids et l'obésité, le diabète, les maladies cardiovasculaires et les cancers. Ces nouvelles situations conduisent à porter davantage d'attention à la diversité des régimes alimentaires qu'au niveau des disponibilités énergétiques et, par conséquent, à moins focaliser sur les céréales pour prendre en compte l'importance stratégique des autres aliments. Les résultats des enquêtes de consommation confirment cette nécessité. Les produits de base amylicés représentent, en valeur économique, un peu moins de la moitié de la consommation alimentaire au niveau national. Les produits animaux (viandes, poissons, produits laitiers et œufs) en représentent entre 15 et 30 %, et les autres produits (légumes, légumineuses, huiles, condiments et produits sucrés) entre 30 et 40 %. En ville, ces trois grands postes tendent à s'équilibrer avec environ un tiers du budget alimentaire chacun. Même si elles apportent une plus grande part de l'énergie, les céréales ne sont donc plus le principal poste de dépense des ménages, ce qui milite pour un élargissement de la gamme des produits stratégiques dans les politiques agricoles et alimentaires. Ainsi, si l'on s'attache aux produits de base amylicés, les racines, tubercules et plantains revêtent une importance cruciale, à la fois du fait de leur importance alimentaire dans de nombreux pays, de leur diffusion progressive vers

des zones où ils étaient peu consommés et enfin et surtout compte tenu de leur rendement énergétique largement supérieur à celui des céréales.

L'analyse des enquêtes nationales de consommation fournit des résultats inédits sur les différences entre zones rurales et urbaines. Une telle comparaison permet de préfigurer les évolutions futures de l'alimentation. L'alimentation des citadins est en effet déterminée à la fois par un pouvoir d'achat supérieur et par un mode de vie propre à la ville, deux facteurs qui voient leur poids augmenter avec le temps : les populations s'enrichissent et s'urbanisent.

Alors qu'au niveau national et pour l'ensemble de la région étudiée les produits importés ne représentent que 10 % des calories consommées, la situation est bien différente en ville. La dépendance vis-à-vis des importations est forte pour les céréales. Le riz et le blé importés représentent, en valeur économique, près des trois quarts des céréales et près des deux tiers des amylacés consommés dans les villes des pays de l'UEMOA. Mais cette domination de ces deux céréales n'est pas généralisée et plusieurs villes se nourrissent largement de produits de base locaux en particulier quand leur ration amylacée est diversifiée comme c'est le cas au Nigeria ou dans les villes du Sud Cameroun par exemple.

Si la dépendance est donc forte pour les céréales, elle l'est nettement moins pour ce qui constitue les deux tiers de la consommation alimentaire : les produits animaux, les produits de sauce et les produits sucrés. Dans ces catégories de produits, les aliments d'origine locale ou régionale dominent largement le marché et font l'objet d'une multitude d'activités économiques de transport, transformation, distribution, en grande partie informelles mais qui fournissent des milliers d'emplois, en particulier aux femmes (Broutin et Bricas, 2006). Mis à part le blé non cultivable à des prix similaires à ceux des pays exportateurs, tous les aliments consommés dans la région étudiée, sont cultivables dans la région. Même si la tendance est de voir une augmentation de la consommation des produits importés avec l'augmentation du pouvoir d'achat et avec l'urbanisation des modes de vie, la marge de manœuvre est importante pour accentuer l'effet d'entraînement des marchés intérieurs sur l'agriculture locale. L'exploiter suppose de s'appuyer sur les dynamiques agroalimentaires en cours, celles des filières alimentaires commerciales qui se sont développées, celles des tissus d'entreprises petites et grandes qui investissent la connexion entre l'offre agricole et la demande tant urbaine que rurale.

Références bibliographiques

Bricas N. (1996), « L'effet de la crise sur l'alimentation des populations urbaines en Afrique », In Coussy J. et J. Vallin (Eds.), *Crise et population en Afrique*, CEPED, Coll. Les études du CEPED, n° 13 Paris, pp. 183-207.

Bricas N. (1993), « Les caractéristiques et l'évolution de la consommation alimentaire dans les villes africaines », In Muchnik J. (Ed.), *Alimentation, techniques et innovations dans les régions tropicales*, Editions L'Harmattan, Paris, pp. 127-160.

- Bricas N. (1992), « L'évolution des styles alimentaires », In Bosc P.M., V. Dollé, P. Garin et J.-M. Yung, *Le développement agricole au Sahel, Tome 1: milieux et défis*, CIRAD, Coll. Systèmes agraires, n° 17, Montpellier, France, pp. 179-209.
- Bricas N. et F. Akindès (2012), « Afrique de l'Ouest », In Poulain J. P. (Ed.), *Dictionnaire des cultures alimentaires*, PUF, Paris, pp. 21-30.
- Bricas N., B. Daviron et F. Galtier (2009), « L'instabilité des prix internationaux des produits alimentaires et ses enjeux pour les pays africains », In *Demeter 2009, Economie et stratégies agricoles*.
- Broutin C. et N. Bricas (2006), *Agroalimentaire et lutte contre la pauvreté en Afrique subsaharienne ; le rôle des micro et petites entreprises*, Ed. du Gret, Paris, 128 p.
- Chaléard J.-L. (1996), *Temps des villes, temps des vivres ; l'essor du vivrier marchand en Côte d'Ivoire*, Karthala, Paris, 661 p.
- Combris P. (2006), « Le poids des contraintes économiques dans les choix alimentaires », *Cahiers de nutrition et de diététique*, 41 (5), pp. 279-284.
- Daviron B., N. Dembele, S. Murphy et R. Shahidur (2011), *Volatilité des prix et sécurité alimentaire, Rapport du Groupe d'experts de haut niveau sur la sécurité alimentaire et la nutrition du Comité de la sécurité alimentaire mondiale, CSA-HLPE*, Rome, 83 p.
- Denis E. et F. Moriconi-Ebrard (2009), « La croissance urbaine en Afrique de l'Ouest : de l'explosion à la prolifération », *La Chronique du CEPED*, n° 57.
- Kormawa P.M., J.N. Chianu et V.M. Manyong (2002), "Cowpea Demand and Supply Patterns in West Africa : the Case of Nigeria", In Fatokun C. A., S. A. Tarawali, B. B. Singh, P. M. Kormawa et M. Tamo (Eds.), *Challenges and Opportunities for Enhancing Sustainable Cowpea Production*, Ibadan, Nigeria, International Institute of Tropical Agriculture, pp. 376-386.
- Losch B., S. Fréguin-Gresh et E.T. White (2012), *Structural Transformation and Rural Change Revisited. Challenges for Late Developing Countries in a Globalizing World*, Banque mondiale et Agence Française de Développement, Washington, D.C., Paris, 277 p.
- Odéyé M. et E.S. Ndione (1985), « Les relations ville/campagne intrafamiliale : le cas de Dakar », In Bricas N., G. Courade, J. Coussy, P. Hugon et J. Muchnik (1985), *Nourrir les villes en Afrique subsaharienne*, Editions L'Harmattan, Paris, pp. 256-274.
- Popkin B.M. (2003), "The Nutrition Transition in the Developing World", *Development Policy Review*, 21 (5-6), pp. 581-597.
- Raynaud C. (1977), « Aspects socioéconomiques de la préparation et de la circulation de la nourriture dans un village hausa (Niger) », *Cahiers d'études africaines*, n° 17 (68), pp. 569-597.
- Requier-Desjardins D. (1989), *L'alimentation en Afrique : manger ce qu'on peut produire*, Khartala et PUSAF, Paris, 169 p.